



LE TAMBOUR

Oyez, Oyez...

Le journal de Saint Christoly Médoc

Numéro 42, Novembre 2024

LE MOT DU MAIRE

Camarades,

L'instabilité du monde nous affecte de plus en plus : situation géopolitique inquiétante, crises à répétition. Nos modèles politique, économique, démocratique sont mis à mal.

La crise agricole, mais surtout viticole que nous subissons de plein fouet n'augure rien de bon, et je voudrais ici exprimer toute ma solidarité aux viticulteurs.



Le déficit abyssal de l'État nous pénalise fortement : baisse des subventions que ce soient régionale ou départementale. Et il est à craindre que ce soit, au final, les communes qui servent de variable d'ajustement. Malgré des budgets très contraints, nous parvenons à mener à bien certains projets :

- La voirie communale :

Avec la réfection de la route des Tayas et une partie de la route de Saint Bonnet en collaboration avec la communauté des communes.

La route du 19 Mars a été refaite sur la partie la plus dégradée. Il ne reste plus que le tronçon bourg qui sera fait avec le point à temps automatique.

Sur la route des Tayas encore, une nouvelle signalisation va être mise en place. Cette voie sera également passée en zone 30 km/h avec deux écluses doubles afin de limiter la vitesse souvent excessive.

- La carte communale :

Son élaboration avance bien, c'est un dossier très technique qui demande beaucoup de réunions mais qui est passionnant dans la mesure où on nous oblige à anticiper l'avenir aussi bien pour les questions d'urbanisme et d'écologie avec la préservation des zones humides et la protection de la ressource en eau.

Tout ceci ne doit pas nous faire oublier que les fêtes de Noël approchent et que faire le bonheur des enfants est une priorité.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



Stéphane POINEAU

Agenda



Lundi 9 décembre :

Spectacle "Avant j'étais vieux"



Mardi 17 décembre :

Soirée de Noël sur la place du village



Dimanche 12 janvier 2025 :

Repas des aînés et Vœux du Maire



Tous les samedis matin au Port
Marché hebdomadaire



ÉTAT CIVIL

Décès :

Lucette GLÉMET

Philippe GALY

Michel MALLARD

Naissance :

Kayra RATON NOYER

HORAIRES D'OUVERTURE

Agence postale communale :

Du lundi au vendredi : 9h - 11h45

Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h30



@mairiestchristoly



mairie.saint.christoly.medoc

1 rue Edouard Lardiley - 33340 Saint Christoly Médoc - Tél. : 05.56.41.53.07

Email : mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr - site internet : www.saintchristolymedoc.fr



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 24 octobre 2024

Le conseil municipal a voté des décisions modificatives pour les budgets de la commune.

Il a décidé d'installer des nouveaux panneaux Stop ainsi que des écluses doubles sur la route des Tayas.

Pour signaler
tout problème ou
désagrément sur
la commune,
connectez-vous à
INTRAMUROS.

Pour le Noël des enfants, la mairie a
besoin de bénévoles pour la décoration et
l'installation du barnum. Si le cœur vous en dit,
appelez Mme Clipet au 06.22.21.28.59.
La Mairie vous remercie d'avance !



Pour vos achats de
Noël, pensez aux artisans
et commerçants
du village !



QUELQUES PRÉCISIONS ... À RESPECTER !

Suite aux mauvais comportements des gens et aux réclamations de riverains, il nous paraît important de vous rappeler la réglementation, quelques principes de civisme et de bien-vivre ensemble.

- **Suite aux mauvais comportements de certains habitants du village et de personnes hors village, l'accès au terrain communal pour les déchets verts sera interdit à toute personne extérieure à la commune et autorisé sous conditions aux habitants du village.** Le site va être fermé et il conviendra de demander autorisation à la mairie pour y accéder.
- Le Maire a pris un nouvel arrêté concernant l'hygiène et la salubrité dans le village. Il est notamment mentionné que les containers à poubelles doivent être retirés de la voie publique ou des trottoirs le soir même après la collecte. Cet arrêté est consultable à la mairie.
- Nous vous rappelons quelques règles concernant le **bruit au domicile** (Arrêté préfectoral du 22 avril 2016) :
Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Dans les cas de **problème de voisinage**, nous vous rappelons la nécessité de faire appel à un conciliateur de justice. La mairie ne peut pas régler tous les différends. Un service de conciliation est disponible à la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île (05.56.41.66.60). Vous pouvez faire appel à M. Pascal NIVARD en le contactant également par mail à : pascal.nivard@conciliateurdejustice.fr
- Toutes modifications de façade ou travaux (piscine, construction ..) sont soumis à une **déclaration** auprès de la mairie. Merci de faire le nécessaire et de vous renseigner en mairie avant d'entreprendre des travaux.

NOUVEAU : CLUB DE JEUX DE SOCIÉTÉ

«La commune met gracieusement à notre disposition une salle inutilisée de l'école. Nous souhaitons mettre en place un « Club de jeux de société » informel (tarot, belote, scrabble, dominos, échecs,...).

Toutes les personnes intéressées et motivées par une telle initiative sont priées de le signaler à Didier au 06 76 91 02 25.

Nous conviendrons ensemble du plus petit dénominateur commun pour définir l'heure, le jour et la fréquence de nos rencontres conviviales, et quel type de jeu correspondrait le mieux à votre attente...

Parlez-en à votre entourage, et venez nombreux pour que cette initiative puisse exister..."

Didier TROUDE

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS AU PORT

Le Marché Hebdomadaire

Tous les samedis de 9h à 13h au Port se tient un marché sur lequel vous pourrez acheter des produits alimentaires (pain, confits de canard, épicerie, plats à emporter, huîtres...), des produits textiles..

N'hésitez pas à venir flâner ou vous approvisionner...



ÉVÈNEMENTS À VENIR

Spectacle "Avant, j'étais vieux..."

lundi 9 décembre à 15h à l'ECEP



La Soirée de Noël

Le **mardi 17 décembre à partir de 17h30**, la mairie organise une soirée de Noël sur la place du village.

À cette occasion et avec la participation de **Legendary Parts**, le garage Harley Davidson de notre village, le père-noël viendra en moto nous rendre visite et distribuera aux enfants du village des cadeaux et chocolats.

Un stand avec du vin chaud, des biscuits et autres gourmandises vous attend !

La soirée se poursuivra avec l'illumination du sapin de Noël.

Venez nombreux !!



Les Vœux du Maire et le Repas des Aînés

Le maire et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux à tous les habitants du villages le **dimanche 12 janvier 2025 à 11 heures** à l'Espace Culturel Edgard Pillet.

S'en suivra un repas où les aînés du village seront conviés. Les personnes qui souhaitent participer à ce repas et à son après-midi dansante peuvent s'y inscrire auprès du secrétariat de la mairie (prix du repas : 35 €/personne).

Réservation et paiement avant le 08 janvier 2025 (uniquement par chèque).

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS

Les Marchés Gourmands

La mairie remercie les conseillers qui étaient présents, François SABOUA et l'association des Amis de l'Église Saint-Christophe, particulièrement Martine et Cathy HÉRAUD, qui ont été d'une grande aide pour l'organisation des Marchés Gourmands !

La Commémoration du 11 Novembre

La municipalité et des habitants du village se sont réunis le 11 novembre dernier pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale. Un verre de l'amitié a été ensuite partagé au foyer rural ECEP.

NUMÉROS UTILES

05.56.73.10.00 : Polyclinique de Lesparre
05.56.96.40.80 : Centre anti-poison

3624 : SOS Médecin
05.56.44.74.74 : SOS Médecin Bordeaux





MESSAGE DES ASSOCIATIONS

Numéro 42, Novembre 2024

LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE

La date du 10 novembre, pour le marché de Noël et la bourse aux jouets, a semblé pour certains un peu précoce, mais c'est un choix délibéré.

Les week-ends de décembre voient fleurir ces manifestations dans toutes les communes avoisinantes, aussi nous avons trouvé plus judicieux d'anticiper l'évènement. Le bilan de la journée nous a prouvé que cette idée était la bonne.

Grâce à notre équipe de bénévoles joviale, accueillante et efficace, les frites et grillades ont régalé les exposants et visiteurs. Les desserts étant fournis, comme d'habitude par Eric, le pâtissier de St Christoly.

Le nettoyage de la toiture et de l'extérieur de l'église devraient commencer dimanche 24 novembre, si bien sûr la météo le permet. Quelques branches des marronniers ont dû être élaguées afin de faciliter l'accès à l'abord du bâtiment.

Les travaux se feront à l'aide de drones : c'est un nouveau procédé, beaucoup moins coûteux et qui a fait ses preuves dans bons nombres de communes françaises et européennes, notamment à Paris où les édifices sont souillés par la pollution des carburants et autres...

L'association finance le chantier en intégralité.

Dans le courant de l'année 2025, la 2ème tranche de travaux devrait concerner la réfection de pilier soutenant la statue de St Christophe.

Nous vous fournirons de plus amples renseignements à l'occasion de l'assemblée générale prévue le 7 février 2025.

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, joyeux Noël à tous !

Si vous voulez adhérer à notre association, vous trouverez de nouveaux flyers à la mairie.

Si vous désirez faire un don : par chèque à l'AESC ou sur www.helloasso.fr



Présidente :
Martine HÉRAUD

Trésorière :
Françoise PALAT

Secrétaire :
Cloé HÉRAUD

assoaes1@gmail.com
9 rue du 19 mars
St Christoly Médoc
05.56.41.38.17

L'ÉCOLE DE SAINT CHRISTOLY MÉDOC

Le 5 novembre, les classes de St Christoly et St Yzans ont participé au spectacle de Guignol.

Merci à la mairie d'avoir proposé cette jolie découverte.



À partir du 15 novembre, la classe se rendra tous les vendredis matin sur le port pour faire la classe dehors.

